

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du Pôle Territorial  
des HAUTES TERRES D'OC  
Comité syndical du 9 février 2023**

<b>Nombre de membres :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• En exercice : 18</li><li>• Qui ont pris part à la délibération : 17</li></ul>	L'an deux mille vingt-trois, le neuf février à dix heures trente, le comité syndical du Pôle Territorial des Hautes Terres d'OC, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Lacaune.
<b>Date de convocation :</b>  2 février 2023	<b>Etaients présents :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Pour la C/C Sidobre - Vals et plateaux : Christine BERNOT, François BONO, Christine CALVET, Gilles COMBES, Jean-Marie FABRE, Jean-Claude GUIRAUD, Françoise PONS et Alain RICARD</li><li>- Pour la C/C des Monts de Lacaune et Montagne du Haut-Languedoc : Pierre BAILLY, Robert BOUSQUET, Marie-José BROUSSE, Alain CABROL, André CABROL, Francis CROS, Jim RONEZ, Anne-Lise SAUTEREL et Daniel VIDAL</li></ul> <b>Absents excusés :</b> Brigitte PAILHE-FERNANDEZ  <b>Anne-Lise SAUTEREL a été désignée secrétaire.</b>

### Délibération N° 2023-6 – Vote du budget primitif 2023

Le Président présente la proposition de budget principal suivante et la soumet au vote de l'assemblée :

- Un budget équilibré à hauteur de 1 723 314 €
- Dont 905 473 € pour la section de fonctionnement
- Dont 817 841 € pour la section d'investissement  
Cf Annexe.

Nombre de votants : 17  
Suffrages exprimés : 17  
Nombre de voix pour : 17  
Nombre de voix contre : 0  
Abstentions ou nuls : 0

L'assemblée, à l'unanimité :

**ADOPTE** le budget primitif 2023

**DONNE DELEGATION** au Président pour l'exécution du présent budget.

Pour extrait certifié conforme,  
Fait à Brassac, le 9 février 2023.

Le Président,  
Jean-Marie FABRE,



Signature of Jean-Marie FABRE, President of the Pôle Territorial des Hautes Terres d'OC.